

D�m�nagement : mode d'emploi

D�m�nagement : mode d'emploi

Vous emm@nagez prochainement sur notre belle ville de V@lizy-Villacoublay? Besoin de r@server un emplacement de stationnement pour votre camion sur la voie publique et de d@charger votre mobilier en toute s@r@nit@? Voici la proc@dure @suivre, ainsi que toutes les d@marches administratives @ ne pas oublier pour une installation r@ussie.



Pour reserver un emplacement de stationnement

Votre demande doit �tre effectu�e au minimum 15 jours au pr�alable.

Contactez la mairie par mail <u>urbanisme@velizy-villacoublay.fr</u> en pr∲cisant :

- 1?adresse
- les dates concern@es
- votre num�ro de t�l�phone portable

Une autorisation de stationnement vous sera transmise par mail, et des baliroutes seront mises \diamond votre disposition la veille du d \diamond m \diamond nagement (ou le vendredi pour les d \diamond m \diamond nagements pr \diamond vus le week-end ou le lundi) afin que vous puissiez les positionner sur les places de stationnement souhait \diamond es.



Attention, la mairie ne peut autoriser un stationnement sur :

- une voie pompier
- une place reserve aux personnes o mobilito reduite
- une voie priv (contacter votre syndic)

Pour toute question : vous pouvez joindre la mairie au 01 34 58 50 00

Avant le d@m@nagement

Administrations

- Je previens les diverses administrations et organismes de mon changement d?adresse.
- Je peux le declarer, par internet et en une seule operation, et plusieurs organismes (CPAM, impets, EDF, Pele emploi, CAF, ...)
- Je souscris � la r�exp�dition de mon courrier et au changement d?adresse aupr�s de La Poste.

Gaz, �lectricit�, t�l�phone, internet ...

• Je r�silie mes contrats de fourniture d?�nergie et souscrit un nouveau contrat.

- Si mon nouveau logement n?est pas raccord� au r�seau d?�lectricit� (ou de gaz), je demande son raccordement plusieures semaines � l? avance.
- J?informe les entreprises qui grent mes comptes ou abonnements, passes ou venir : service des eaux, operateurs de teléphonie, telévision, internet ...

Apr�s le d�m�nagement

Citoyennet

- Je dois m?inscrire sur les listes \$\ell\text{electorales aupr} \displays de la mairie ou en \frac{\text{ligne}}{\text{electorales}}, au plus tard le 6\text{\$\ell\text{me}} me vendredi pr\$\text{\$\ell\text{c}\text{\$\text{dent}}} dent le 1er tour du scrutin.
- Si j?ai entre 16 et 25 ans, je dois pr@venir le centre du service national de Versailles par mail @ l?adresse suivante :

$\underline{dsn\text{-}esnidf\text{-}csn\text{-}versailles.jdc.fct@intradef.gouv.fr}.$

- Je n?ai pas besoin de demander la modification de l?adresse qui figure sur ma carte nationale d?identit@ et mon passeport.
- Je releve les compteurs de mon ancien et de mon nouveau logement. Je transmets les references aux fournisseurs concernés.
- V�hicule : je dois faire inscrire ma nouvelle adresse sur le certificat d'immatriculation en ligne.

Retrouvez toutes les informations en ligne.